

La semaine scolaire à 4 jours ou à 4 jours et demi (article 1).

La presse a évoqué les "choix" de quasiment toutes les communes de l'agglomération nancéienne, sauf... Tomblaine.

Je mets le mot "choix" entre guillemets, car c'est un choix tronqué. Le problème, c'est que le coût restant à charge des Communes pour mettre en œuvre le Temps Périodique est très important. On ne le dit pas assez, passer à une semaine scolaire de 4 jours empêche d'organiser le Temps Périodique (cadre selon la réforme Peillon et donnant droit à une compensation financière partielle). Alors, on peut-être tenté de passer à 4 jours pour ne plus prendre en charge le Temps Périodique et faire ainsi des économies. En baissant les dotations aux Communes, l'Etat les a placées dans un véritable étau et en demandant aux Maires soi-disant de "choisir", l'Etat hypocritement met les Maires en situation d'utiliser l'intérêt de l'enfant comme une variable d'ajustement budgétaire.

Vous ne lisez jamais cela, pourtant c'est une réalité.

=> On a vu comment la Ville de Nancy a tenté de faire croire à un exercice démocratique en organisant un "référendum populaire" (lol) et surtout en escroquant les parents qui auraient souhaité majoritairement la continuité du Temps Périodique et donc une solution à 4 jours et demi... Le subterfuge a consisté à proposer un vote en trois propositions : une à 4 jours et deux autres propositions à 4 jours et demi. Comme ça les votes pour 4 jours et demi ont été divisés sur ces deux propositions et le vote pour 4 jours s'est retrouvé majoritaire... ça, c'est de la démocratie participative !

=> On a pu lire que le Maire de Villers se vantait de passer à 4 jours tout en continuant le Temps Périodique (exploit !). Là aussi, c'est un vrai mensonge, puisque clairement, le décret ministériel ne permet pas dans le cadrage des horaires journaliers et hebdomadaires de poursuivre le Temps Périodique (au sens de la Réforme Peillon), quand on revient à 4 jours.

On ne peut pas dire que l'on poursuit ces activités de temps Périodique, rien qu'en organisant des ateliers d'accueil le matin ou le soir (qui étaient mis en place par certaines Communes en plus du Temps Périodique) et en remettant en place un Centre aéré le mercredi... Cela n'a rien à voir avec le sens et les objectifs de la Réforme Peillon. Ce n'est pas bien de mentir aux gens !

Souhaiter le retour à 4 jours est une décision respectable, mais elle l'est encore plus quand il y a eu une concertation sincère. Mentir aux parents et ne pas dire que le Maire a privilégié la

semaine à 4 jours pour faire des économies, au détriment de l'intérêt de l'enfant, c'est tout de même border line...

=> Petite question par exemple : le Maire de Jarville (ancien enseignant) dans sa première année de mandat avait supprimé les Classes de neige, sous prétexte que "l'organisation du Temps Péri-scolaire lui coûtait trop cher..."

Si il revient à 4 jours, compte-t-il remettre en place les Classes de neige ?

Il y a des Communes qui décident de revenir à 4 jours et donc de supprimer le Temps Péri-scolaire, après une concertation qui a validé ce choix, ça c'est respectable.

Le fait de dire clairement que les Communes sont exsangues et ne peuvent plus subir la charge financière du Temps Péri-scolaire est également entendable.

Les gens attendent d'abord de l'honnêteté intellectuelle...

A Tomblaine, nous avons rencontré les directeurs d'écoles, nous avons organisé une grande réunion de tous les parents et enseignants qui le souhaitaient, nous avons rencontré des parents d'élèves, discuté avec les enseignants.

Puis, nous avons décidé de ne pas émettre d'avis avant que de connaître l'avis prononcé par vote de tous les Conseils d'Ecoles. En effet, il nous semble très hypocrite de la part de l'Etat-Education Nationale de transférer une responsabilité et ses conséquences sur le dos des Maires. On peut se demander aujourd'hui si il y a encore dans ce pays une politique publique d'Education Nationale, à voir ainsi l'Etat se défausser sur les élus locaux...

Les Conseils d'Ecole ont donc voté et ces votes ont confirmé ce que nous avons entendu et relevé lors des différentes

réunions : il se dégage une nette majorité pour le retour à 4 jours pour les écoles maternelles et une nette majorité pour rester à 4 jours et demi en écoles élémentaires et donc continuer le Temps Péri-scolaire. A partir de ces expressions, un débat a eu lieu au Conseil Municipal et une très large majorité a choisi la solution du retour à 4 jours pour les écoles maternelles, alors que les écoles élémentaires resteraient à 4 jours et demi. C'est cet avis qui a été transmis à l'Inspection Académique qui est seule décisionnaire in fine !